

INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX INCLUSIVE

Samedi 24 mai à 11h00 - Plaine de sports, 18 rue Olympe de Gouges - 34 130 MUDAISON

EN PRÉSENCE DE :

> Caf de l'Hérault :

- **Bruno VIC**, Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Thierry MATHIEU**, Directeur de la Caf de l'Hérault
- **Emmanuelle VILLET** : Responsable stratégique du pôle territoire
- **Mabel AGURTO-MEJIA**, Chargée de conseil et de développement

> Commune de Mudaison :

- **Stéphan ROSSIGNOL**, Président de l'Agglomération du Pays de l'Or, Maire de La Grande Motte
- **Sandrine DUBOIS-LAMBERT**, Vice-présidente de l'Agglomération du Pays de l'Or en charge de l'enfance et de la jeunesse
- **Juan ORTEGA**, Maire de Mudaison

La Caf de l'Hérault, en partenariat avec la Commune de Mudaison, est fière d'inaugurer, ce samedi 24 mai, une aire de jeux inclusive située à quelques mètres de la crèche municipale.

Conçue pour accueillir jusqu'à 25 enfants dès 1 an, cette aire de jeux permet à tous les enfants, quelles que soient leurs singularités physiques, sensorielles ou cognitives, de choisir librement des activités accessibles et stimulantes. Elle comprend une structure multi-activités adaptée à tous les niveaux d'aptitude.

Ce projet s'inscrit dans la politique volontariste de l'Agglomération du Pays de l'Or en faveur de l'inclusion des enfants en situation de handicap. Depuis 2022, leur nombre dans les structures enfance-jeunesse du territoire ne cesse d'augmenter. D'où la mise en place d'action en faveur des enfants porteurs de handicap (réfèrent handicap, formation du personnel, mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé...), que nous soutenons plainement depuis 2022.

UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE PARTAGÉE

La Commune de Mudaison (2 954 habitants) fait partie des cinq communes engagées dans la création d'aires de jeux inclusives sur le territoire. Aux côtés de Valergues, La Grande Motte, Lansargues et Candillargues, elle participe à un projet d'envergure, soutenu activement par l'Agglomération du Pays de l'Or, qui vise à développer des espaces de jeux accessibles à tous les enfants, quels que soient leurs besoins.

Sur le territoire de l'Agglomération du Pays de l'Or, la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse repose sur une organisation solide et cohérente. Composée de 8 communes et regroupant près de 45 000 habitants, l'Agglomération s'est dotée au fil des années d'un réseau structuré d'équipements et de services répondant aux besoins des familles. Elle propose notamment :

- 8 Établissements d'accueil du jeune enfant,
- 8 Accueils loisirs périscolaires (1 sur chaque commune),
- 5 Accueils de loisirs sans hébergement mater-primaire,
- 8 espaces jeunes (1 sur chaque commune),
- 1 Relais petite enfance intercommunal,
- 1 Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la Délinquance,
- 2 Lieux d'accueil enfants/parents associatifs,
- 1 Espace de vie sociale associatif.

Ce maillage territorial permet aujourd'hui de proposer une offre d'accueil diversifiée, à la fois individuelle et collective, qui répond efficacement aux attentes des parents. Le territoire bénéficie d'un taux de couverture petite enfance de 83,5%, bien supérieur à la moyenne nationale (60,3%), illustrant l'engagement de l'Agglomération du Pays de l'Or en faveur de l'accompagnement des tout-petits.

UNE COOPÉRATION DE LONGUE DATE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

Le partenariat entre l'Agglomération du Pays de l'Or et la Caf de l'Hérault repose sur une dynamique ancienne et solide. Cette étroite collaboration a permis, au fil des conventions successives, de structurer un réseau cohérent d'équipements et de services dédiés aux enfants et aux jeunes de 3 à 17 ans sur l'ensemble du territoire. La gestion centralisée des équipements enfance-jeunesse par l'Agglomération, combinée à l'implication forte des élus, des responsables de service et des équipes techniques, garantit une action coordonnée et réactive au plus près des besoins des familles. Les liens tissés entre les équipements et les professionnels assurent également une continuité éducative de qualité.

La Convention territoriale globale (CTG) 2023-2027 renforce cette dynamique. Elle fixe des priorités claires : adapter l'offre aux évolutions démographiques, soutenir la parentalité, favoriser la continuité éducative et encourager la mobilisation des jeunes.

LE SOUTIEN FINANCIER POUR L'ÉVOLUTION DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE

La Caf de l'Hérault a accompagné l'Agglomération du Pays de l'Or à hauteur de 25 000€ pour la construction des 5 aires de jeux dont celle de Mudaison. En 2024, la Caf a également versé plus 4,1 millions d'euros à l'Agglomération du Pays de l'Or pour le fonctionnement des services enfance-jeunesse, dont 92 000€ pour le relais petite enfance, 2,7 millions d'euros pour la petite enfance et 1,3 million d'euro pour l'enfance et la jeunesse.

Données statistiques de la Commune de Mudaison et de l' Agglomération du Pays de l'Or (Données Caf 2023)

	Commune de Mudaison	Agglomération du Pays de l'Or	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	65%	43%	41%
Dont familles monoparentales	31%	38%	36%
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	16%	13%	14%
Dont familles avec au moins un parent actif	63%	57%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	6%	9%	17%